

## PRÉFACE

Avaient-ils le don d'ubiquité ? Aux origines de ce livre, il y a une constatation qui a suscité la curiosité du chercheur : parmi les représentants de l'Angleterre à l'étranger, certains appartiennent en même temps à la Chambre des Communes. La magistrale étude de Stéphane Jettot leur est consacrée. Cette situation singulière mérite en effet d'être examinée, en particulier dans une réflexion portant sur l'émergence des affaires étrangères dans les différents États européens, sur les rapports entre les affaires du dedans et les affaires du dehors, sur l'identité de l'État moderne et la naissance de règles diplomatiques stables.

En effet, cet ouvrage se situe à la croisée de deux cheminements historiographiques essentiels. Nous retrouvons l'histoire nouvelle de la diplomatie et des relations internationales : celle-ci se penche avec passion sur les interactions qui se développent entre les négociateurs et la société dont ils défendent les intérêts, elle insiste sur les pratiques politiques et sur un véritable art de la paix, elle observe la mobilisation de tous les instruments culturels et sociaux d'un temps pour entretenir le dialogue entre les États, malgré le recours toujours naturel et fréquent à la guerre. Dans cet esprit, Stéphane Jettot ne se contente pas de raconter par le menu la politique extérieure de l'Angleterre, même s'il nous en donne ici une belle évocation, mais il s'interroge surtout sur les missions des négociateurs, sur leur action en Grande-Bretagne et à l'étranger et sur les liens qu'ils entretiennent avec leur roi et leur propre pays. Stéphane Jettot invite le lecteur à suivre ces voyageurs sur le continent et leurs pérégrinations servent à mieux connaître le monde bigarré de la négociation. Cet historien s'inscrit bien dans les approches renouvelées des pratiques diplomatiques, des réseaux politiques européens et des relations internationales au cœur de l'Europe des princes. L'étude des diplomates membres du Parlement permet bien d'aborder le fait international avant le temps des nations.

L'autre sphère abordée ici est celle de la vie politique des îles Britanniques au xvii<sup>e</sup> siècle. Deux « révolutions » ont scandé cette époque, en 1641 et en 1688. La monarchie a été restaurée en 1660 et a survécu, mais des règles nouvelles s'élaborent qui sont aussi un acquis pour l'histoire de l'humanité, car elles fondent la promesse d'une démocratie parlementaire. Parallèlement, une

discussion intense et multiforme sur les institutions s'installe, qui fait faire un pas décisif aux idées et aux conceptions politiques. Les diplomates étudiés ici ont part à cette dynamique : elle se crée autour du Parlement dont font partie le roi, la Chambre des Lords et la Chambre des Communes. Cette dernière, par des élections certes imparfaites, donne la parole à une nation politique assez large. C'est une singularité anglaise, même s'il existe ailleurs des États, des diètes ou des Cortès. Le travail de Stéphane Jettot contribue à souligner la puissante originalité du système et de la culture politique britanniques. Alors que les institutions représentatives ont eu tendance ailleurs à s'étioler, à perdre de leur influence, le Parlement, au contraire, a une place importante au XVII<sup>e</sup> siècle dans les affaires de l'État et il reste un lieu de débat et de négociation, même si le roi affirme sa prérogative de faire la paix et la guerre.

10

Stéphane Jettot a proposé un approfondissement et un élargissement de la problématique : quelle légitimité particulière la prise de décision acquiert-elle en s'appuyant sur l'action de ces représentants du souverain qui représentent en même temps une partie de ses sujets, bref le royaume ? Certains diplomates anglais acquièrent-ils ainsi une double légitimité, ou bien sont-ils écartelés entre deux légitimités contraires ? Comment le gouvernement peut-il jouer de ces agents des affaires internationales qui participent aux débats et aux combats politiques à l'intérieur du royaume ? Toute cette réflexion tourne autour de la notion de représentation, l'ambassadeur étant un représentant de son souverain, mais, dans le cas anglais, le diplomate pouvant être aussi le représentant d'un comté ou d'une ville.

La double approche qui inspire ce livre suppose donc une double compétence, la maîtrise d'une double bibliographie et d'une double historiographie. Stéphane Jettot a voulu s'informer de tout ce qui s'écrit sur la vie publique dans les îles Britanniques au XVII<sup>e</sup> siècle. Cela lui permet de faire connaître les débats et les enquêtes les plus récents. Il lui a fallu également rassembler, comprendre et organiser une documentation immense et éclatée, et trouver des méthodes pour aborder, appréhender et utiliser les documents. Ajoutons que ces papiers du XVII<sup>e</sup> siècle ne sont faciles ni à retrouver, ni à déchiffrer. Ce goût des documents de première main donne de la profondeur à l'approche de cette action politique ancienne.

Ce que propose Stéphane Jettot, ce n'est pas une somme de cas ou une série de portraits. Il dessine une biographie collective, un portrait de groupe, mais pour un groupe qui n'en est pas vraiment un, ce qui exige d'autant plus de subtilité dans les définitions. Cette étude sérielle impose donc la rigueur de sa méthode, avec des reconstitutions de carrières politiques et diplomatiques, un immense travail qu'il faut saluer. Cette approche systématique permet de

donner des conclusions solides. Stéphane Jettot, formé dans l'esprit de l'école française, qui privilégie l'étude sociale du politique, a aussi le souci de proposer des classements, de faire des distinctions et de trouver des catégories claires pour rendre compte d'une réalité complexe. C'est dire tout l'apport de ses mises au point.

L'étude de la place des parlementaires au sein du personnel diplomatique permet à Stéphane Jettot une relecture de la trame chronologique des événements et des initiatives diplomatiques à partir de la Restauration. Il révèle les moments où les parlementaires sont associés étroitement aux affaires étrangères. Le paradoxe s'impose au temps de Charles II. Celui-ci multiplie les missions de députés des Communes en Europe pour marquer la forte présence anglaise sur la scène internationale, car le choix de ces hommes montre la convergence des opinions au sein du Parlement, ainsi que la collaboration harmonieuse entre le souverain et les chambres. En même temps, Charles écarte les diplomates pour des négociations très secrètes, comme celles qui aboutissent au traité de Douvres en 1670. Stéphane Jettot dégage aussi des différences selon les zones géographiques où ces diplomates sont envoyés et interviennent. Au passage, nous découvrons la grande sensibilité aux intérêts des marchands, sans doute une autre singularité de la diplomatie anglaise : les ambassadeurs sont capables de bien écouter les recommandations des négociants, ce qui s'avère plus rare dans les monarchies du continent.

Un deuxième chapitre se penche sur la place de ces diplomates dans l'enceinte même du Parlement, dans le débat public, en s'interrogeant en particulier sur leur situation électorale, leur engagement politique, leur travail au sein de la Chambre. Nous mesurons là la profondeur d'une analyse qui cherche des moyens de connaître l'implication dans le travail parlementaire, à travers l'enregistrement dans des comités chargés de recueillir les projets de loi et de les faire voter. Cela offre au lecteur une immersion dans le monde divers du Parlement.

Stéphane Jettot essaie de classer les hommes selon leurs convictions. La notion de « partis » choque encore au xvii<sup>e</sup> siècle où l'unité et l'unanimité font l'objet de tous les espoirs et de tous les efforts. Ces différences et ces affrontements politiques paraissent dangereux. Pourtant, en Angleterre, deux grands courants, *Whigs* contre *Tories*, commencent à se distinguer et ils organisent la discussion politique. L'enquête de Stéphane Jettot suppose beaucoup de talent pour retrouver le cheminement de ces hommes qui inventent les règles du débat parlementaire. Il établit ainsi un classement entre des groupes qui partagent les mêmes idées et les mêmes convictions.

La deuxième partie se penche sur les motivations de ces agents et sur les ressorts de leur action. Stéphane Jettot les voit comme serviteurs de plusieurs maîtres. Ainsi, le troisième chapitre montre comment ces diplomates se mettent au service du roi et de sa prérogative, se faisant les interprètes de l'action du souverain dans le lieu même qui en débat. La politique étrangère reste pourtant un terrain d'affrontement. Le souverain défend sa liberté de décision, mais le Parlement veut conserver un regard sur la diplomatie royale.

Ces parlementaires se mettent également au service de leurs lignages et de leurs patrons : tel est le fil directeur du quatrième chapitre. Ils cherchent enfin à tirer profit des services qu'ils rendent en travaillant pour eux-mêmes, mais aussi pour leur postérité, veillant à défendre leur réputation en protégeant leurs papiers et en rédigeant leurs souvenirs, c'est le thème du cinquième chapitre.

12

Tout au long de ces belles pages, Stéphane Jettot fait des choix fermes, s'emparant de notions importantes comme celle de réseaux ou de patronage, pour rendre compte de l'enracinement politique et social de ces membres du Parlement. Il parvient à définir une approche globale de l'action publique et de la pratique diplomatique. Il explore également les fondements du discours politique en ayant à l'esprit la formation intellectuelle de ces représentants et les formes de leur expérience. Il propose ainsi l'étude sociale d'un milieu qui se trouve à la croisée des chemins : élus des comtés et des bourgs, ils ont parfois un enracinement local et régional, mais ils siègent à Londres et, comme diplomates, ils voyagent à l'étranger et parfois s'y installent durablement.

Une dernière partie permet de les suivre dans leurs missions. Le chapitre VI s'interroge sur les conditions particulières qui s'imposent à l'étranger pour certains diplomates en raison même de leur situation de parlementaires. Ainsi se précise la silhouette de ces représentants qui ne ressemblent peut-être pas aux autres : parfois incommodes, ils n'hésitent pas à provoquer des incidents diplomatiques pour mieux défendre les intérêts de leurs concitoyens. Une nouvelle étape se marque à travers l'examen de leurs idées et de leurs convictions telles que Stéphane Jettot s'attache à les retrouver. Ces envoyés ont écrit et leur réflexion se nourrit de leur expérience acquise sur le continent. Ils se défient volontiers d'une culture de cour qui leur semble faite de dissimulation. Ainsi, à leurs yeux, le parlement constitue, dans la monarchie anglaise, un contrepoids qui empêche l'asservissement. Enfin, un dernier chapitre s'attache aux réformes que ces diplomates contribuent à proposer pour l'administration de la diplomatie.

Stéphane Jettot s'impose comme un passeur entre deux pays par-dessus la Manche. Ses recherches ont suscité un bon écho en Angleterre même, où il a trouvé un bon accueil, car il propose une ouverture vers l'international,

accompagnée d'enquêtes menées à l'échelon national, régional ou local. L'originalité de la démarche apparaît nettement, proposant une lecture singulière des réalités britanniques, mais aussi des relations internationales. Stéphane Jettot sait également travailler à faire connaître en France les recherches menées dans le Royaume-Uni et sur le Royaume-Uni. Il a su se faire admettre dans ce petit monde des historiens qui se consacrent avec passion à la réalité britannique, mais n'ont jamais perdu de vue le vaste monde.

Lucien Bély